

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

LE PROPAGATEUR

Volume VI. 1er Décembre, 1895, Numéro 19

BULLETIN

25 novembre 1895.

* * **Nouvelles diverses.**—Il ne paraît guère y avoir beaucoup de changements dans l'état des choses à Cuba. On dit que les rebelles ont brûlé la ville de Guinia del Maranda. C'est une ville de 4500 habitants. On dit, d'un autre côté, que le chef rebelle Maceo a été défait dans plusieurs rencontres par les troupes espagnoles. L'Espagne envoie de nouvelles troupes dans l'île.

—En Roumanie le ministère a résigné et le roi a chargé le chef du parti national de la formation d'un nouveau ministère. La dissolution du corps législatif a suivi le changement de ministère et des élections générales doivent avoir lieu ces jours-ci.

—Une terrible crise financière a eu lieu en France il y a quelques jours. Elle a été causée principalement par les spéculations sur les mines du Sud Africain. Ces spéculations ont été la cause de la ruine d'un grand nombre de personnes. Des fortunes considérables ont été englouties en quelques instants. On cite des spéculateurs qui ont perdu jusqu'à vingt cinq millions de francs.

—A Lorenzo Marquez, le 5 novembre, le colonel portugais Galhardo a mis en déroute une armée commandée par le fils du roi Gungunhana. Ce succès va relever le prestige des Portugais. Leurs récents revers l'avaient considérablement diminué.

—En France M. Raymond Poincaré, qui était ministre de l'Instruction publique et des cultes dans le ministère Ribot, a été, le 12 novembre, élu l'un des vice-présidents de la Chambre des députés. Il remplace M. Lockroy qui a accepté le portefeuille de la Maine dans le ministère Bourgeois. M. Poincaré avait été ministre des Finances dans le ministère Dupuy.

—M. Peytral aussi ancien ministre a été élu vice-président du Sénat en remplacement de M. Combes. Ce dernier est le nouveau ministre de l'Instruction publique et des cultes.

—L'empereur Guillaume d'Allemagne ne perd aucune occasion de faire des vantardises. Dans le mois d'octobre, assistant à l'inauguration d'un monument sur le champ de bataille de Wörth (Alsace-Lorraine) il a prononcé les provocantes paroles qui suivent :

Cette terre est allemande. Elle le sera pour l'éternité. Avec l'aide de Dieu, contre quiconque l'épée allemande saura la défendre.

Il faut espérer, au contraire, que la grande vaincue de 1870 verra bientôt luire le jour des revendications, et qu'avec l'aide de Dieu et l'épée française cette noble terre d'Alsace-Lorraine redeviendra française !

—L'ouverture de la session du Parlement d'Italie a eu lieu jeudi dernier, le 21 novembre. Il paraît que, pendant cette session, le parlement ne s'occupera que des questions de finances et des lois contre les socialistes et les anarchistes.

.

. **Norvège.**—En octobre un nouveau cabinet a été formé en Norvège. En voici le personnel.

M. Hagerup, président du Conseil ou premier ministre ;

M. Sverdup, ministre du département des Affaires ecclésiastiques ;

M. Kidal, ministre des Finances ;

M. Engelhart, ministre de l'Intérieur ;

M. Nielsen, ministre des Travaux publics ;

M. Olsen, ministre de la Défense du pays ;

M. Stang-Lund, Chef du département de la Révision.

.

. **En Orient.**—La situation en Orient est très grave. De l'Asie Mineure nous arrive, chaque jour, le récit de terribles massacres d'Arméniens chrétiens par les Turcs. On prétend que déjà des milliers et des milliers de personnes ont péri. Une dépêche donne le chiffre de 100,000. Ces chiffres sont probablement exagérés, peut-être beaucoup exagérés ; mais il n'en est pas moins certain que des événements graves se passent en Asie Mineure. Les Puissances européennes sont intervenues auprès du Sultan et insistent sur des réformes administratives qui mettent les populations chrétiennes de l'empire ottoman à l'abri de ces scènes terribles. Le Grand Turc, d'après les dépêches, semble avoir perdu la tête. Il est menacé d'une révolution à Constantiople même et il pourrait bien être détrôné.

(La Vérité.)

.

. **Madame d'Youville.**—La *Semaine Religieuse* de Montréal pu-

blie l'article suivant relatif à la vénérable fondatrice de la communauté des Sœurs Grises.

LA CAUSE

DE LA V. MARGUERITE-MARIE DUFROST DE LAJEMMERAIS
VEUVE D'YOUVILLE

Procès apostolique de renom de sainteté.

Les lettres rémissoriales pour commencer cet important procès viennent d'arriver à l'archevêché de Montréal. La promptitude de l'envoi, si peu après l'approbation du procès de "non culte", témoigne sans doute de l'importance et intelligente activité du postulateur, mais encore de l'intérêt que prend le Saint-Siège à la cause de canonisation d'une religieuse canadienne. Voici comment Mgr l'archevêque a constitué, le 23 octobre dernier, dans les formes canoniques, le tribunal devant lequel seront entendus les témoins dans le procès apostolique de renom de sainteté de la Vénérable Mère d'Youville.

Juges : Mgr E. C. Fabre, M. le vicaire-général Bourgeault, MM. les chanoines Leblanc, Racicot, Vaillant et Cousineau ; Sous-promoteurs de la foi : MM. les abbés P. J. Brady, aumônier de l'asile Ste-Marie, et F. Perreault, ancien curé ; Notaires : M. le chanoine P. N. Bruchési et M. l'abbé G. Dauh ; Courseur : M. l'abbé LeVallois ; Témoins : MM. Labelle et Labrèche, P. S. S.

M. Palin d'Abonville, P. S. S., supérieur du collège Canadien à Rome, remplit les fonctions de postulateur, en remplacement de M. Captier, et M. H. Filiatreault, P. S. S., agit comme vice-postulateur. Maintenant que le tribunal est composé, l'enquête canonique va commencer sans retard.

.....
En annonçant la reprise du procès de canonisation de Mme d'Youville, nous espérons faire naître de tous côtés une religieuse émulation ; les fidèles n'épargneront pas leurs prières pour que l'enquête qui s'ouvre accroisse encore la réputation de sainteté de la Servante de Dieu. Il est permis de croire que si l'on s'adresse avec confiance à la Vénérable fondatrice de l'Institut des Sœurs Grises, le ciel lui-même fera entendre sa voix et proclamera par de nouveaux miracles l'éminente sainteté d'une femme si admirable par ses œuvres et ses vertus héroïques.—" La Semaine Religieuse " .

* * *

* * * La session à Québec, notes.—M. Desjardins, député de Kamouraska, a présenté de nouveau cette année un projet de loi pour réduire de \$800.00 à \$600.00 l'indemnité parlementaire. Ce projet de loi a été rejeté par un vote de 35 contre 21. Ce vote a été un vote libre car dans chaque camp on remarque des conservateurs et des libéraux et même des ministres.

—Le 12 novembre une motion de M. Gladu, député d'Yamaska, à l'effet que la loi abolissant certaines taxes commerciales soit mise en vigueur immédiatement après sa sanction, a été rejetée par un vote de 38 contre 18. Cette loi ne doit être mise en vigueur que le premier octobre 1896.

—Le même jour, 12 novembre, à la séance du soir, le premier

ministre, M. Taillon ayant proposé que la chambre se forme en comité des subsides, le chef de l'opposition, M. Marchand, a proposé l'amendement suivant :

“ Cette chambre est d'opinion :

“ Que la modification des taxes proposée par le gouvernement et annoncée dans le discours du Trône, ne soulage qu'une certaine portion de la population de cette Province des charges onéreuses et injustes qu'il lui avait imposées, et qu'il est désirable que ces modifications soient effectuées de manière à soulager également toutes les classes des contribuables ”

Cette motion de non-confiance a été repoussée par un vote de 38 contre 18.

—A la séance du 13 novembre, M. Cooke, député de Drummond, a proposé des résolutions relatives à l'abolition du Conseil Législatif. Une majorité de 15 voix, (35 contre 20) a rejeté ces résolutions.

—M. Tessier, député de Portneuf, a présenté un projet de loi pour abolir la charge de président du Conseil exécutif. Cette charge a été créée par le gouvernement Mercier et combattue par l'opposition conservatrice d'alors. Aujourd'hui les rôles sont changés et le projet de loi de M. Tessier, défendu par l'opposition libérale, a été repoussé par les conservateurs. Le vote a été de 3 contre 18.

* * *

* * **Nécrologie étrangère.**—Sont décédés à l'étranger:

- 1° Henry Reeve, historien Anglais. Il était âgé de 82 ans.
- 2° M. Miller, lieutenant-gouverneur de la Californie.
- 3° Le 22 Octobre à North Easton, état du Massachusetts, Oliver Ames ancien gouverneur de cet état. Il était âgé de 64 ans.
- 4° Le 4 novembre, aux Illinois, Eugène Field, journaliste et poète américain.
- 5° Sir James Brown P. Herson, ancien premier ministre de la colonie de Victoria.
- 6° Le 9 Octobre à Versailles, France, le baron Larrey membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine. Il était âgé de 87 ans. Son père était le célèbre baron Larrey (1), chirurgien en chef des armées du premier empire, surnommé la “ *Providence du soldat.* ” Lui même a été médecin en chef de l'armée française pendant la guerre d'Italie et médecin en chef de l'armée de Paris pendant le siège en 1870.
- 7° Philippe Athanase Cuheval-Clarigny journaliste et économiste français renommé. Il est né à Calais en 1821. Ses écrits sur des questions économiques publiés dans la *Revue des Deux-Mondes*, ont eu un grand succès. Ils ont été réunis en volume.

* * *

* * **Nécrologie canadienne.**—Sont décédés :

- 1° A Saint-Valentin, à l'âge 94 ans et deux mois, Joseph Noël, l'un des derniers survivants des vétérans de la guerre de 1812. Quoiqu'enfant il prit part à la défense du moulin de Lacolle (1) le

(1) Mort à Lyon en 1842.

20 novembre 1812. On sait que dans cette circonstance, 300 hommes, anglais et voltigeurs canadiens, commandés par le major Hancock, battirent 1400 américains commandés par le général Wilkinson.

2° A Montréal, Michel Vidal, journaliste français et ancien rédacteur de plusieurs journaux canadiens. Il avait été autrefois membre du Sénat des Etats-Unis.

3° A Lancaster, Ontario, le premier novembre, James Rayside, ancien député de Glengarry à la législature d'Ontario. Il est né à Montréal en 1836. Il était libéral en politique.

4° A la Malbaie, le 6 novembre, Henri Simard, député fédéral de Charlevoix. Il est né à la Malbaie le 17 février 1836. Il a fait ses études classiques au collège de Sainte-Anne. Aux dernières élections générales il fut élu comme libéral, mais plus tard il vota avec les conservateurs.

5° Le 5 novembre, aux Trois-Rivières, Charles Gérin Lajoie, ancien député fédéral de Saint-Maurice. Il avait aussi représenté le même comté dans l'ancien parlement de la province du Canada avant la confédération. Il était âgé de 71 ans. Il appartenait au parti libéral.

6° Le 3 novembre, John A. Humphrey, ancien député de Westmoreland à la législature du Nouveau-Brunswick.

7° Louis Rainville, notaire et protonotaire de la cour supérieure du district d'Arthabaska. Il est né en 1843. Il a fait ses études classiques au collège de Sainte-Marie de Monnoir et ses études professionnelles à Saint-Athanase d'Iberville. Il fut admis à la pratique du notariat en 1865 et nommé protonotaire en 1887. M. Rainville a été membre de la Chambre des Notaires de juin 1876 à juin 1879.

ALBY.

NOUVEAU LIVRE

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs la prochaine apparition d'un livre actuellement sous presse. Ils le liront avec plaisir, car il touche à quelques unes des questions qui ont intéressé notre pays pendant ces cinquante dernières années et qui, à l'heure présente, sont plus que jamais à l'ordre de jour. C'est l'histoire de la fondatrice de l'une des congrégations enseignantes qui nous appartiennent en propre, puisqu'elle est née au Canada et de nos enfants. Ce livre aura pour titre, **MERE MARIE ROSE**, fondatrice et première Supérieure générale des Religieuses des SS. Noms de Jésus et de Marie, d'Hochelaga. Nous sommes sûrs que les anciennes élèves, les prêtres, les hommes d'étude, les autres instituts partageront notre satisfaction. Il paraîtra à la fin de décembre et sera en vente à notre librairie. Il formera un beau volume de plus de 500 pages, avec portrait de la fondatrice. Dès qu'il aura paru, nous en entretiendrons plus longuement nos lecteurs.

Prix du volume \$1.00.

(1) Il est né dans ce moulin qui appartenait à son père.

LE GRAND COUP

AVEC SA DATE PROBABLE

C'EST-A-DIRE

**Le grand chatiment du monde et le triomphe
universelle de l'Eglise, probablement
le 19-20 septembre 1896**

Aucun sujet n'est d'un aussi haut intérêt pour la génération présente. Je voudrais démontrer que prochainement Dieu se jouera des persécuteurs de l'Eglise d'une nature fatale pour eux ; qu'il accordera à son Eglise ce grand triomphe tant prédit, auquel la France sera associée ; que ce grand coup de la justice et de la puissance divines arrivera au milieu d'une crise si affreuse qu'on pourra se croire à la fin du monde ; qu'il sera précédé d'un fléau tout nouveau effroyable, instantané, qui tombera uniquement sur les ennemis de la religion et les anéantira dans le moment où ils voudront anéantir l'Eglise.

Ce n'est pas le désir de satisfaire une vaine curiosité qui m'anime à rédiger et à faire imprimer cette démonstration, c'est surtout une pensée de foi : je voudrais montrer la Providence toujours plus attentive pour son Eglise à mesure que grandit l'épreuve, *minus enim jacula feriunt quæ prævidentur : et nos tolerabilius mundi mala suscipimus, si contra hæc per præscientiæ clypeum munimur* (S. Grégoire) ; je voudrais que, pleins de confiance, d'obéissance et de piété nous dédommions notre douce Mère du Ciel du mépris que la plupart des chrétiens, enivrés d'orgueil et d'impiété, font de ses avertissements et de ses larmes. Car il y a eu des larmes dans ses yeux *gemitus matris tuæ ne obliviscaris* (Eccli. VII, 29). Elle pleurait sur la montagne de la Salette le 19 septembre 1846, veille de N. D. des Sept Douleurs, quand elle daigna apparaître à deux petits bergers ; quand le globe lumineux s'entr'ouvrit et qu'ils la virent, la tête dans ses mains, sur le bord desséché du petit torrent qui depuis n'a pas cessé de couler ; quand elle leur disait : " Si mon peuple ne veut pas se soumettre je suis forcée de laisser aller la main de mon Fils. Elle est si lourde et si pesante que je ne puis plus la retenir ; " quand elle

leur prédisait les châtimens qui ne se sont pas fait attendre et ceux plus terribles encore dont le monde entier a le pressentiment et qui sont proches, l'extermination de la majeure partie du genre humain ; quand elle leur confiait le fatal secret et qu'elle ajoutait : à l'heure dite " vous le ferez passer à tout mon peuple ", elle pleurait encore, larmes intarrissables comme l'eau qui coulait à ses pieds.

Or ce secret de Mélanie avec ses effrayantes prédictions devait être révélé par elle à une époque déterminée et graduellement. L'humble messagère de Marie a été fidèle à sa mission ; tous les voiles ont été levés. Est-il juste que les paroles de notre Mère, paroles scellées de la sorte par ses larmes, soient perdues pour ses enfans dans le tumulte de notre âge insoucieux : *gemitus matris tuæ ne obliviscaris* ? Le secret intégralement connu aujourd'hui ne doit pas retentir en vain à nos oreilles inattentives, et mon but sera d'y chercher la date des épouvantables événemens.

Nous laisserons de côté les questions inutiles ou accessoires : la question du grand pape et du grand roi par lesquels sera consommé, après les tribulations, le grand triomphe de l'Eglise et de la France ; la question de l'opposition passionnée, de la fureur qui éclata contre le divin message dès qu'il parut ; la question du déplaisir du Saint-Siège lorsqu'il vit cette publication précieuse soulever une effroyable tempête dans les rangs de ceux-là même qui auraient dû s'en constituer les défenseurs ; la question de la réforme du monde par le moyen de la divine Miséricorde et de la Justice divine ; la question de savoir si les fléaux seront mitigés ou non, bien que la réforme n'ait pas eu lieu ; même la question de l'insouciance générale qui rappelle celle des hommes du déluge mangeant et buvant, nous dit l'apôtre saint Pierre, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche. Rien ne nous détournera de notre sujet dont aucun autre n'égale l'importance : prouver la vérité de l'extermination prochaine d'une grande partie du genre humain, et trouver la date précise probable de cette effroyable catastrophe.

I. — Nous prouverons la vérité de cet horrible cataclysme : 1^o par le secret de la Salette, 2^o par d'autres prophéties respectables, 3^o par le 24^e chapitre d'Isaïe, 4^o par la raison même de sa nécessité pour le salut de l'Eglise et le châtimement de l'impïété.

II. — Nous déterminerons sa date : 1^o par un calcul sur texte du secret, 2^o par des rapprochemens historiques.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
Déclaration de l'auteur.—Tableau synoptique et plan. —Lettre à l'auteur sur les ouvrages de prophéties et le présent ouvrage.—Avant-propos.....	3 à 11

LE GRAND COUP avec sa date probable

Importance du sujet.—Les larmes de la T. S. Vierge.— Questions que nous laisserons de côté.....	13 à 14
--	---------

PREMIÈRE PARTIE

Certitude du Grand Coup

Malaise et pressentiments sinistres.—Prêtons l'oreille...	15
---	----

CHAPITRE Ier

Voix de la Salette : le Secret

Texte du Secret de Mélanie.—Elle pouvait le publier en 1858.—La S. Vierge se plaint, menace, annonce d'épouvantables châtements.—Prestiges spirites.— Souffrances du Saint-Père.—Hostilité perfide des gou- vernements.—Guerre civile et guerre étrangère géné- rales.—La terre deviendra comme un désert.— <i>Notes importantes</i> : Chacun des enfants avait son Secret.— Opposition inconsidérée et maladroite faite au Secret de Mélanie.—Il ne faut pas exagérer la signification des reproches adressés au clergé et aux Communautés. —Comment s'est réalisée la prophétie sur Napoléon III.—Comment s'est réalisée la prophétie sur Pie IX. —Léon XIII n'est pas le successeur dont parle la S. Vierge.—Forte action diabolique dans les années 1864 et 1865.—Le caractère surnaturel du triomphe.....	15 à 23
---	---------

CHAPITRE II

Prophéties Modernes

Presque tous les saints modernes ont prédit le Grand Coup et les principales calamités qui le précéderont. —Saint Benoit Labre.—Le vénérable curé d'Ars.— Le Père Necktou.—L'abbé Souffrant.—La Sœur Marianne, de Blois.—Marie des Brotteaux, de Lyon. —Le laboureur Martin. — La vénérée Mère du
--

Bourg.—La vénérable Dominique Patri.—La vénérable Maria Taigi.—La Mère Agnès Steiner.—La Sœur Rose Azdente.—Le vénérable Bernard Clausi, etc.—L'autorité de ces prophéties comparée à l'autorité de celle de la Salette.—*Notes importantes* : Accomplissement de plusieurs particularités des prophéties modernes.—D'une parole mal comprise, la Sœur Providence de Blois, avait faussement conclu qu'elle vivrait jusqu'après le grand triomphe.—Prédictions bien extraordinaires, mais peu authentiques, attribuées à la vénérable Maria Taigi.—Le commentaire d'Holzhauser sur l'Apocalypse.....

23 à 34

CHAPITRE III

Le 24^e Chap. d'Isaïe

Supériorité hors ligne des prophéties canoniques sur toutes les autres.—Difficultés qu'offre l'interprétation des prophéties.—Dans le 24^e chapitre d'Isaïe la concordance avec la Salette est si parfaite qu'il suffit de mettre en présence les deux textes pour reconnaître qu'il s'agit des mêmes événements.—Tableau en trois colonnes : texte latin et texte français d'Isaïe, et texte de la Salette.—*Note* : Strabon et le Phylloxera.....

34 à 43

CHAPITRE IV

Loi de Providence et loi de Justice

Guerre brutale et habile faite à l'Eglise ; *humainement parlant* l'Eglise est perdue.—Cette persécution n'a pas eu d'exemples dans les années passées.—Pourquoi beaucoup de chrétiens ne voient pas ce péril immense.—L'Eglise en a eu l'intuition.—Les quatre abîmes d'iniquité de notre siècle : l'athéisme, etc.—Lutte décisive entre le Serpent et la Femme.—*Notes importantes* : Les autels consacrés au démon et les voleuses d'hosties.—Les apparitions de Satan.—L'esclavage du clergé.—Indocilité d'une partie notable de la presse catholique.—Un vœu d'une loge de Toulouse.....

43 à 51

DEUXIÈME PARTIE

La date du Triomphe

CHAPITRE V

Le Triomphe est proche

Les deux éléments du Grand Coup.—La découverte de sa date n'est pas due au hasard.—Le point capital est de connaître quand les 35 ans et plus de châtiments ont commencé.....

53 à 55

CHAPITRE VI

Les plus de 35 ans de châtiments avant le triomphe ont commencé le 29 avril 1859

Preuve historique : Signe distinctif de ces châtiments.—Ils n'ont pas commencé avant la guerre d'Italie.—Depuis la guerre d'Italie les fléaux se sont succédé sans arrêt : Voilà le signe.—Énumération des châtiments année par année.—**Preuve prophétique** : en 1858 la S. Vierge fait prédire ces châtiments *au futur* et ajoute qu'on est à *la veille* des fléaux.....

55 à 61

CHAPITRE VII

Les plus de 35 ans de châtiments finiront le 19-20 septembre 1896

Les fléaux seront-ils atténués, le dernier surtout?—

Date approximative : Plus de 35 ans, c'est de 35 à 40 ans.—Trois autres prophéties.—**Date précise** : les coïncidences providentielles :—L'année 1896 sera le 14^e centenaire du baptême de la France, et le 8^e de la 1^{re} croisade.—Achèvement présumé de la basilique de Montmartre en 1896.—Coïncidence de la fête et de la date de l'apparition.—Cinquante ans, jour pour jour depuis 1846.—Naissance attendue de la mère de l'antechrist.—Le 19-20 septembre est devenu fatidique depuis l'apparition de la Salette.—Les derniers fléaux arriveront à la course.—*Notes importantes* : L'élan de la 1^{re} croisade partait de la France.—Les trois demandes du Sacré-Cœur à Louis XIV.—Satan connaît-il l'avenir?.....

61 à 71

CONCLUSION.—Avantage de savoir où va la société.—

Les prophéties exigent plus qu'une simple lecture, elles demandent une lecture qui, d'ailleurs, plaît à Dieu.—L'étude présente est convertissante et consolante.....

73 à 74

APPENDICE

I. Secret de Maximin.—Le texte authentique n'est qu'au Vatican.—Une annonce terrible contenue dans le Secret complètement réalisée.....

75 à 77

II. Suite et fin du Secret de Mélanie.—Rechute du monde dans le mal.—Règne prochain de l'Antechrist.—*Notes importantes* : Prophétie des papes, dite de Saint-Malachie.—Les apôtres des derniers temps.....

77 à 81

Brochure in-8 25 centims

La Sainte Bible

Ancien et nouveau testament récit et commentaire, par l'abbé F.-R. Salmon, du diocèse de Paris chanoine honoraire de Chalons. Ouvrage illustré de deux cent quaranté gravures par Schnorr.

1 magnifique volume in-4° de 615 pages, reliure de luxe, tranche dorée, prix..... \$8.00

La Bible est le livre de Dieu, écrit par la main des hommes sous le souffle de l'inspiration. Elle embrasse toute l'histoire du monde dans ses rapports avec l'Eternel.

L'histoire sainte est comme l'épopée de l'humanité ; on voit s'y dérouler, en dehors de toute fiction, la suite des principaux événements de l'action divine dans le monde, tous les grands faits de ce drame que Dieu dirige sur la terre à travers les âges, et dans lequel toute créature a sa place et son rôle.

La question de nos origines, de nos destinées et de notre fin, est là toute entière, divinement exposée, divinement résolue, avec cette autorité suprême qui doit imposer la foi, car c'est Dieu qui parle, et l'homme qui tient la plume n'est que son interprète.

La Bible est inspirée. Ce phénomène de l'inspiration a sa raison supérieure et son explication dans le plan providentiel de la révélation, et nous y trouvons une des plus hautes garanties de notre foi. Par cela seul que Dieu a créé le monde et qu'il le dirige, il appartient à son intelligence infinie d'atteindre notre raison bornée et d'influer sur elle. La parole et l'écriture sont les modes de communications les plus simples, les plus aisément à notre portée. Dieu s'en est servi ; s'adressant à des hommes qu'il a choisis, il en a fait ses organes pour manifester ses desseins et ses enseignements. Il a parlé, soit à l'oreille intérieure, soit à celle des sens ; l'homme a entendu son langage, et, pour s'en faire l'écho, il a pris la plume et l'a traduit dans les pages du saint livre. C'est cette action divine, toujours reconnue dans la sainte Ecriture par les fidèles de l'ancienne et de la nouvelle loi, qu'on appelle l'inspiration, et qui fait à nos yeux l'incomparable supériorité des livres sacrés. Fût-on sceptique au point de ne voir rien autre chose dans la Bible que l'histoire du monde, il faudrait encore s'incliner devant la sublimité d'une pareille œuvre, et convenir qu'elle n'a jamais été ni surpassée, ni même égalée.

Nous sortirions du cadre restreint dans lequel notre étude doit se renfermer, si nous voulions aborder ici les questions très-longues et très-complexes qui ont trait aux auteurs, à la rédaction, à la date originelle des livres que l'Eglise tient pour inspirés et qu'elle nomme canoniques. Le concile de Trente, avec l'autorité suprême qui n'appartient qu'à cette même Eglise, nous a donné à cet égard le dernier mot, en nous faisant connaître les livres sacrés qui composent la Bible et qu'il faut admettre. " Le saint concile, est-il dit dans la IVe session, suivant l'exemple des saints Pères, reçoit tous les livres, tant de l'Ancien que du Nouveau

Testament, puisque le même Dieu est l'auteur de l'un et de l'autre, et, afin que personne ne puisse mettre en doute quels sont les livres saints que le concile reçoit, il a voulu que le catalogue en fût dressé dans son décret. »

Quant à la véracité des faits qui sont exposés dans la sainte Ecriture, à leur concordance réelle avec les données les plus sérieuses de la science, et à leurs rapports avec les histoires profanes et avec les monuments, tout cela ressortira suffisamment de notre récit.

Nous ne saurions nous dispenser toutefois de donner quelques notions sur le fait de l'inspiration des saints livres, car c'est là un point capital. Les Ecritures inspirées par Dieu, interprétées par l'Eglise suivant la tradition des Apôtres et des Pères, voilà, en effet, la règle de foi qui doit soumettre toute intelligence créée à la science infinie du Très-Haut.

L'idée générale d'inspiration comporte plusieurs éléments. C'est une révélation, c'est-à-dire une communication surnaturelle par laquelle Dieu fait connaître la doctrine ou les faits, quand celui qui doit écrire ou parler en son nom les ignore et ne saurait les découvrir par l'usage naturel de son intelligence. C'est ensuite une impulsion, un mouvement d'en haut excitant celui qui est inspiré à écrire ou à parler sur un sujet déterminé. C'est quelquefois une simple direction qui préside aux choix des événements ou des instructions qu'il est chargé de manifester, et qui le maintient sous la dépendance de l'action divine, de telle sorte que Dieu le conduit où il veut et par les voies qui lui conviennent. C'est enfin et c'est toujours une assistance, qui ne suffirait pas à elle seule à produire l'inspiration au sens rigoureux du mot, mais qui n'abandonne jamais l'écrivain sacré et le préserve de tomber dans aucune erreur, tant sur les faits historiques que sur tous les autres points, spécialement en ce qui touche au dogme et à la morale. Faut-il comprendre encore dans l'inspiration les termes mêmes employés dans les saints livres, qui ne seraient ainsi que des copies écrites littéralement sous la dictée de Dieu ? Des théologiens l'ont pensé, mais d'autres, en plus grand nombre, admettent que les auteurs inspirés ont été souvent livrés à eux mêmes dans le choix de leurs expressions, et que, pour être de beaucoup la plus large, la part de Dieu dans la composition sacrée n'exclut pas une forme personnelle de langage chez les écrivains et un certain travail intellectuel, qui donne à chacun d'eux, au point de vue littéraire, un style et un caractère particuliers. L'Eglise ne s'est point prononcée sur cette question, et si nous avions à émettre une opinion à cet égard, ce serait celle du plus grand nombre des théologiens catholiques.

Pour ce qui est maintenant de fournir les preuves de l'inspiration de nos livres sacrés, nous ne pouvons traiter à fond un aussi vaste sujet ; et, dans la crainte de ne donner que des arguments incomplets, nous voulons nous borner à exposer dans un résumé rapide la pensée fondamentale de l'œuvre sainte, son développement dans les idées et dans les faits, et l'enchaînement merveil-

leux qui relie ainsi les extrémités des âges et du monde dans la main de Dieu. La conclusion s'en dégagera d'elle-même.

La Bible est le poème immortel qui raconte et célèbre les œuvres de Dieu dans l'univers. A la différence de tous les autres, de celui-là même dont le poète chrétien par excellence, Dante, a pu dire : " Le ciel et la terre y ont mis la main, " et dont la fiction n'est pas bannie, la Bible a toujours la réalité pour base.

Elle se développe en deux parties distinctes, qui se correspondent et s'éclairent l'une par l'autre. L'Ancien Testament appelle, annonce et prépare le Nouveau. L'Évangile réalise toutes les promesses de Dieu et toute l'attente du vieux monde.

A son prologue, l'épopée divine raconte l'origine des choses, et comble par l'acte créateur du Tout-Puissant l'abîme entre l'existence et le néant. Puis elle produit subitement ses héros, au milieu des splendeurs de la nature et de la grâce, dans les harmonies de cet âge fortuné dont les traditions des peuples de l'antiquité ont gardé le souvenir, et qu'ont chanté les poètes avec Hésiode, de cet âge d'or si vite écoulé, et perdu sans retour dans le mystère d'une chute lamentable.

Le drame ici commence. L'œuvre de Dieu va-t-elle s'écrouler, parce que le premier homme, séduit par l'orgueil, se montra un jour désobéissant et infidèle ? Il est vrai, la faute fut énorme, et ses conséquences doivent être infiniment redoutables. L'homme, type de l'humanité, a péché. Toute la race future est atteinte et souillée ; qui relèvera le genre humain tombé avec son premier père ? Rien ne peut se réparer qu'avec un nouveau type. Dieu le donnera ; il y engage sa parole, et promet que ce qui est perdu sera sauvé. La faute sera expiée, la justice de Dieu pleinement satisfaite ; et déjà la Rédemption est annoncée. Sortie des jardins de l'Éden, la grande espérance s'en ira à travers le monde et les âges, préparant les voies au futur Sauveur.

La période héroïque du genre humain est ouverte. Les premiers ancêtres se succèdent, remplissant plusieurs siècles de leur longévité. Les filles des hommes s'unissent aux enfants de Dieu ; les géants paraissent ; les crimes se multiplient ; les eaux du déluge couvrent la terre ; l'arche porte dans ses flancs, avec des animaux de toute espèce, les derniers survivants de la race humaine. La terre se repopule ; Babel se dresse comme un défi contre les cieux, et dans la dispersion des hommes, les méchants dominent de nouveau partout dans l'univers. Conséquence de la chute originelle, le mal triomphe, le bien disparaît. A peine si dans les ténèbres universelles se glisse encore un faible rayon de lumière et de vérité religieuse. L'idolâtrie revêt des caractères monstrueux, et la dépravation est à son comble. Les feux de la colère divine descendent sur Sodome et sur Gomorre, et s'ils atteignaient pareillement toutes les cités coupables, ce monde criminel aurait vécu, et sa place ne se trouverait plus dans la création de Dieu.

Que fait donc l'Éternel, et que devient sa promesse ? Attendez ! Dans la masse de corruption, il a distingué le juste qui sera le père du peuple choisi, au sein duquel doit naître un jour le

Rédempteur. Abraham, Isaac et Jacob en ont reçu la nouvelle assurance : Dieu sera fidèle à parole.

La période qui de là s'étend jusqu'à Moïse est celle de la naissance et de l'éducation première de cette nation qui sera le peuple de Dieu. Vient ensuite pour elle, de Moïse à David, l'âge de la croissance ; c'est la vraie formation de ce peuple dont l'Éternel se fait l'éducateur et qu'une providence attentive cherche à soustraire aux influences du mal. Il grandit, malgré ses défaillances, régi par la main tantôt douce, tantôt sévère de Jéhovah, sous cette forme unique de gouvernement qui s'appelle la théocratie.

C'est bientôt la vie civile et religieuse dans tout son développement, l'action figurative dans toute sa splendeur. David est sur le trône ; les oracles divins se multiplient. Après lui, Salomon règne en Israël et en Juda. Mais la durée de ces grandeurs est éphémère. Déjà commencent à se montrer les premiers symptômes d'un affaiblissement au milieu duquel rayonne toutefois la lumière des prophéties, de plus en plus claires, et multipliées, jusqu'au jour où tout s'affaisse et semble mourir dans la catastrophe de la captivité de Babylone. Israël y eût sombré sans retour si, avec une obstination persévérante, Dieu n'eût pris soin de veiller à sa conservation. Un peuple arraché tout entier, comme un arbre avec ses racines, au sol qui l'a porté, puis rétabi dans sa patrie pour y retrouver l'intensité de sa vie antérieure, c'est un phénomène unique dans l'histoire, et qui ne s'explique qu'autant qu'on y reconnaît la réalisation d'un dessein supérieur et divin.

L'irréremédiable décadence n'en a pas moins commencé. Elle n'a plus bientôt, en dépit des prodiges accomplis par l'épée des Machabées, qu'à suivre son cours, irrésistible désormais, jusqu'au jour où, suivant la prophétie de Jacob, le sceptre sortira de Juda, pour que, la plénitude des temps étant arrivée, le Sauveur puisse faire son entrée dans le monde.

Ici, l'action de Dieu dans l'humanité entre dans la seconde phase, où le dénouement doit se produire, selon qu'il a été marqué dans le plan tracé par l'Éternel.

Entre les deux parties du saint livre, il existe une merveilleuse corrélation et une parfaite pondération. En face de la préparation longue et patiente, surgit tout à coup la réalisation la plus magnifique, telle que l'homme n'eût jamais su la prévoir.

Voici la naissance de l'Enfant désiré des nations. Mais cette naissance, elle a été l'objet des prophéties : un messenger du ciel est venu l'annoncer à la mère ; et cet enfant est Dieu, et cette mère est vierge. Tout pâlit devant l'Incarnation chrétienne. Le rêve bouddhique se tient à une distance infinie des sublimes hauteurs où l'Évangile se place dès le début.

A ce moment, la puissance divine se plaît à confondre toutes nos idées ; elle se joue de nos ressources, pour se servir de moyens qui ne sauraient appartenir qu'à elle. La terre est appelée, dirait-on, au spectacle d'une incomparable ironie, toute miséricordieuse d'ailleurs, qui n'a recours qu'à la faiblesse et à la misère pour atteindre la grandeur et la force dans les résultats, et mettre en relief toutes les énergies de l'idée divine.

A se berceau si chétif et si pauvre, le monde de la terre et des cieux est convoqué : les anges, les bergers et les rois. Là convergent les siècles du passé et ceux de l'avenir. C'est le vrai centre de l'univers ; tous les peuples se tourneront vers lui et se grouperont à l'entour.

Le Dieu fait homme est au milieu des mortels. Comment va-t-il procéder pour arriver à ses fins ? Quel génie humain voudrait bien se charger de maintenir son héros à la hauteur de la tâche qui lui est préparée, de le faire répondre aux exigences d'un tel rôle, et saurait trouver une mise en scène en harmonie avec des préludes si grandioses. Dieu seul pouvait l'entreprendre et s'en tirer à sa gloire, sans qu'il y eût dans son œuvre ni lacune ni faiblesse.

Dans sa crèche et dans ses langes, l'Enfant Rédempteur a commencé d'agir, non à la façon des hommes, mais comme il convient au Maître. Le théâtre de l'action est étroit et vulgaire. C'est une petite province du vaste empire romain, dédaignée des vainqueurs. Tout ce que le monde estime est délaissé ; tout ce qu'il dédaigne est mis en honneur. La puissance et la gloire sont réduites au néant ; la pauvreté est réhabilitée, l'humilité glorifiée ; et toutes les plaies que l'orgueil nous a faites, touchées par la main du divin Enfant, commencent à se guérir. La fuite en Egypte, le massacre des Innocents, auquel Jésus échappe seul, c'est la défaite de la politique et de ses ruses. La science des docteurs expire dans le temple aux pieds d'un adolescent, et toute la gloire mondaine est détronée par ces trente années d'une vie obscure, soumise et silencieuse. Ces points importants sont acquis, pour ainsi parler, sans combat, et par le seul fait de la présence de l'Emmanuel au milieu de nous.

Le héros divin peut dès à présent se produire. Toute son œuvre est tracée déjà avec des caractères dont elle ne se départira pas. La voix du Précurseur, dont la vie elle-même est conforme à ces données, éclate comme un coup de trompette retentissant, pour annoncer la venue du Roi des rois. Le ciel le reconnaît manifestement, et bientôt Jean-Baptiste le désigne avec les traits nouveaux de la victime qui porte les péchés du monde : *Ecce agnus Dei*.

Que va-t-il faire maintenant ? Tout d'abord arracher par son enseignement l'humanité à ses ignorances. Ni le sacerdoce, ni la philosophie n'ont daigné jusqu'à ce jour instruire le peuple. Jésus par sa parole éclaire toute intelligence ; la doctrine qu'il prêche est telle qu'elle dépasse de bien haut toute morale connue ; il nous offre en même temps dans sa vie le modèle le plus parfait, et la réforme des consciences a commencé.

L'Homme-Dieu est nécessairement un thaumaturge ; comment rendrait-il autrement sa mission manifeste ? Mais qu'on ne s'en effraye pas. Il n'y a dans ses miracles ni ostentation ni violence. Il n'use de son pouvoir que pour le soulagement de l'humanité ; et tandis que, d'une part, les pauvres sont évangélisés, de l'autre, les boiteux marchent, les aveugles voient, les lépreux sont guéris et les morts ressuscitent. Ainsi s'imprime sur le monde matériel et moral le cachet d'une restauration divine.

Tous les ferments sacrés qui vont soulever la masse humaine y

sont déjà déposés. Les Béatitudes ont complété le Décalogue; la miséricorde et la justice se sont embrassées dans les paroles et dans les actes du Rédempteur; Marie-Madeleine et la Samaritaine ont mis en action les paraboles de l'Enfant prodigue et de la Brebis perdue; et si l'univers n'est pas instruit ni conquis encore, il le sera, car l'œuvre va durer, et l'on verra bien qu'elle est la réalisation des desseins de Dieu. Douze pêcheurs ont été choisis pour y travailler après Jésus. C'est par eux que doit se poursuivre la conquête divine, et que vont se développer toutes les harmonies de la grâce ici-bas.

Mais quel sera la fin? Les héros humains disparaissent, comme Achille et Romulus, dans le tonnerre ou dans un nuage; l'issue de leur carrière échappe à tous les regards. Ici, le drame arrive à son apogée. Un fait inouï se passe, qui porte en lui les caractères les plus authentiques d'une réalité terrestre et toute céleste à la fois. A la face du monde juif et du monde romain, la Passion s'accomplit; grâce à cette mort sanglante, la sentence de mort portée contre le genre humain est clouée à la croix; et, par son sang, le Rédempteur a mis la paix au ciel et sur la terre.

Tout n'est pas dit encore. L'action grandit au delà de toute limite, atteignant d'un seul bond les plus hautes proportions du divin, confondant plus que jamais toutes les ressources, toutes les subtilités humaines. Jésus a annoncé avant de mourir qu'il sortirait au bout de trois jours des bras de la mort; ses ennemis le savent, toutes les précautions sont prises, et néanmoins il ressuscite. Après une pareille victoire comment le monde ne serait-il pas vaincu?

En vérité, au point de vue purement humain, et comme couronnement d'une épopée d'ailleurs rigoureusement vraie, la résurrection est bien tout ce qu'il y a de plus réussi. Qu'on y joigne encore les gloires de l'Ascension, l'accomplissement des promesses du Maître dans les grands événements de la Pentecôte, et la conquête du monde réalisée par les douze pêcheurs galiléens avec la rapidité de l'éclair, au témoignage de nos adversaires eux-mêmes; et dites s'il est donné à l'esprit humain d'aller jusque-là; non, certainement, tout cela est trop beau pour n'être pas vrai, pour n'être pas divin.

C'est ici que nous nous arrêterons. Nous n'aurons point à dire, si ce n'est dans la période primitive de l'âge apostolique, l'établissement définitif de l'Eglise, ses combats et ses victoires, sa fécondité et sa durée, et tous les événements de l'histoire chrétienne. Nous y toucherons cependant dans les dernières révélations de l'Apocalypse, et de la sorte nous ne pourrions oublier que tous les détails de cet ensemble grandiose viendront aboutir au final imposant et sublime du Jugement dernier, qui doit clore la série des temps et ouvrir toutes grandes les portes de l'éternité.

Tout autre commentaire serait ici superflu; on peut avec confiance laisser à tout esprit droit et sérieux le soin de se prononcer sur l'origine, la signification et la portée d'une œuvre telle que la Bible.

PARTIE LEGALE

Rédacteur : ALBY

COMESTIBLES

QUESTION.—Quels sont les comestibles qui sont exemptés de saisie par les lois de la province de Québec? Nos lois sont-elles différentes de la loi française en matière de saisie des comestibles?
George S.....

RÉPONSE.—En vertu du statut de Québec de 1889, 52 Victoria, chapitre 50, section 3, (qui remplace le septième paragraphe de l'article 5917 des Statuts Refondus de la province de Québec,) sont exemptés de saisie les comestibles suffisants pour le débiteur et sa famille pour trois mois.

L'article 592 du Code de Procédure français est moins favorable au débiteur. Il exempté de saisie les farines et menues denrées nécessaires à la consommation du saisi et de sa famille pendant un mois.

Dans les deux législations les comestibles non payés peuvent être saisis par celui qui les a vendus.

COALITION

QUESTION.—Qu'entend-on par *complot* ou *coalition* pour restreindre le commerce, quelles sont les pénalités décrétées par la loi contre ceux qui forment de semblables complots et en quoi consistent ces complots?

Un petit commerçant.

RÉPONSE.—L'article 516 du code Criminel, 1892, dit que :

Un complot pour restreindre le commerce est une convention entre deux personnes ou plus de faire ou faire faire une chose illégale dans le but de restreindre le commerce.

Les auteurs de semblables complots sont passibles d'une amende de deux cents piastres à quatre mille piastres, ou d'un emprisonnement de deux ans ou moins (Code Criminel, 1892, Art. 520.)

Si une corporation fait partie d'un *complot*, elle est passible d'une amende de mille piastres à dix mille piastres (même article.)

Aux termes du même article 520, les *complots criminels* sont ceux qui sont formés (1) :

(a) Pour limiter indûment les facilités de transport, de production, de fabrication, de fourniture, d'emmagasinage ou de commerce de tout article ou denrée qui peut faire l'objet d'un trafic ou d'un commerce; ou

(b) Pour restreindre le trafic ou le commerce de tout tel article ou denrée, ou lui nuire; ou

(c) Pour empêcher, limiter ou diminuer indûment la fabrication ou la production de tout tel article ou denrée, ou pour élever déraisonnablement le prix; ou

(1) Je cite textuellement.

(d) Pour prévenir ou diminuer indûment la concurrence dans la production, la fabrication, l'achat, l'échange, la vente, le transport ou la fourniture de tout tel article ou denrée, ou dans les tarifs d'assurances sur la vie ou les propriétés.

LA CAUSE CÉLÈBRE

Un nouveau jugement vient d'être rendu dans la célèbre cause du Journal

LE CANADA-REVUE

vs.

Monseigneur E. C. FABRE, archevêque de Montréal.

C'est la cour de Révision qui a rendu ce jugement aujourd'hui même, le 25 novembre. La cour était présidée par les juges Tait, Taschereau et Archibald.

Le tribunal a reconnu que l'évêque était dans son droit en interdisant le journal et, qu'en conséquence, ce dernier ne pouvait pas réclamer de dommages. Il a confirmé purement et simplement le jugement de la cour Supérieure (Doherty, juge) rendu à Montréal le 30 octobre 1894. Ce tribunal avait jugé : (1)

1° Que l'exercice *légitime* d'un droit ne peut pas donner lieu à une action en dommages. Celui qui souffre de l'exercice de ce droit ne peut pas légitimement s'en plaindre

2° Que les évêques, ayant le droit de défendre aux fidèles la lecture et l'achat de livres et journaux immoraux ou impies, n'encourent aucune responsabilité civile en exerçant ce droit.

On se rappelle que le journal réclamait de Monseigneur Fabre des dommages au montant de cinquante mille piastres.

Le juge Archibald n'a pas concouru dans le jugement de la cour de Révision. Il était d'avis de renverser le jugement de la Cour Supérieure et d'accorder au *Canada Revue* des dommages au montant de dix mille piastres.

A propos de ce jugement je crois devoir reproduire ici les deux extraits qui suivent. Ils sont empruntés à la LETTRE PASTORALE des Pères du premier concile provincial de Montréal sur *la Presse*. Après avoir parlé des droits de l'Etat à l'égard de la presse ils continuent ainsi :

Si tels sont les droits et les devoirs de l'Etat à l'égard de la presse, combien, à plus forte raison, l'Eglise de Jésus-Christ a-t-elle l'autorité nécessaire pour condamner les livres, les revues et les journaux qu'elle juge dangereux et nuisibles pour les âmes confiées à sa vigilance et à sa sollicitude !

.....
 A toutes les époques de son histoire, Nos Très Chers Frères, l'Eglise catholique a exercé le droit divin qu'elle possède de défendre à ses enfants la lecture de tout ouvrage contraire à la foi, aux mœurs, ou à la discipline. Au XVII^e siècle, elle a même institué une congrégation spéciale, celle de l'Index, avec la mission de signaler aux fidèles les mauvais livres et de s'opposer, par les censures, aux ravages toujours croissants de la presse irréligieuse. Dans chaque diocèse, l'évêque, de droit divin, est juge des motifs suffisants pour condamner même les écrits qui ne tombent pas sous les règles spéciales de l'Index.

(1) Voir le Propagateur, vol. 5, page 630.

LE MIRACLE ET SES CONTREFAÇONS

Cinquième édition revue et considérablement augmentée. prodiges : païens—
hérétiques, magie, spiritisme, hypnotisme, hystérie, possessions, par le P.
J. de Bonriot, S. J.

1 volume in-12..... 90 cts

L'horreur du surnaturel est aujourd'hui endémique : c'est la forme qu'a prise l'impiété. Non seulement on repousse le miracle : on tourne en dérision, on méprise ceux qui ont le bon sens d'y croire ; et, en agissant de la sorte, on se flatte, au moins devant la galerie, d'exécuter seulement une condamnation prononcée par la grande divinité des temps modernes, c'est-à-dire par la science. Mais qui a pris la peine d'examiner cette sentence, de s'assurer seulement qu'elle existe ? Qui l'a lue ? N'importe, la religion est l'éternelle ennemie des passions du cœur humain : tout ce qui peut en diminuer l'autorité semble un gain aux hommes passionnés, et, comme ils croient ce qu'ils désirent, une affirmation, surtout si elle est faite avec assurance, vaut pour eux, à ce sujet, une démonstration.

Que le miracle soit condamné par la science, c'est un préjugé et ce préjugé n'a rien de savant.

Cependant, bon nombre de savants en sont imbus : ils rejettent le surnaturel, parce qu'ils s'imaginent, bien à tort, que d'autres savants ont démontré l'opposition du surnaturel avec la science. Ils ne savent pas même ce que signifie le mot surnaturel ! Leur opinion, aussi fausse que déraisonnable et peu scientifique, n'en est pas moins avec les secrètes insinuations du cœur, la raison dernière de celle qui règne dans le reste du troupeau.

Les chefs de cette foule donnent pourtant, à cette heure même, un spectacle qui devrait singulièrement diminuer leur crédit s'ils avaient affaire à des gens capables de raisonner. On sait que, pendant plus d'un siècle, par horreur du surnaturel, les représentants du corps médical ont obstinément nié le magnétisme comme un simple miracle. Mais voici que l'un d'eux s'est fait fort de soumettre ce magnétisme, qui n'était rien, aux méthodes scientifiques. Dès ce moment, tous conviennent que le magnétisme est quelque chose ; ils s'excusent de ne l'avoir pas reconnu plus tôt en disant qu'on n'avait pas su le leur présenter. L'excuse est plaisante. Maintenant, il est de mode, à la Faculté, d'étudier ce magnétisme, dont on a tant ri, et on l'étudie avec une ardeur fébrile ; mais on se tient toutefois sur ses gardes, de peur de rencontrer, à l'improviste, le redoutable surnaturel et de ne pas crier assez vite : " C'est faux ! " La leçon est perdue pour les esprits de la Faculté : elle ne le sera pas pour le public intelligent.

Mais ce qu'on aurait de la peine à croire, les médecins incrédules, avec une audace qui suppose une étrange paralysie du cerveau, essayent de tourner contre le miracle précisément ce magnétisme qui les a si fâcheusement blessés. Ils l'appellent

hypnotisme, espérant cacher leur honte sous un changement de nom, et ils l'associent à l'hystérie, qui est incontestablement leur chose à eux. "Les phénomènes d'hypnotisme et d'hystérie, disent-ils, sont purement naturels. Or les miracles se rangent parmi ces phénomènes; qui le sait mieux que nous? qui peut le savoir hors de chez nous? Les miracles n'ont donc rien de naturel, ne sont pas des miracles." L'argument est presque en forme. Il n'est pas toujours présenté aussi franchement, mais c'est celui-là qu'on présente toujours.

L'un des chefs d'école les plus en vue écrivait récemment, à propos de la cessation subite d'une paralysie hystérique: "C'est là un exemple de guérison *miraculeuse* qui en explique beaucoup d'autres. Rien de mieux établi que ces faits dont, pour mon compte, j'ai été témoin plus d'une fois." Que faut-il de plus pour démontrer invisiblement, aux yeux des simples, savants ou non, que les milliers de miracles consignés dans les annales de l'Eglise sont tout bonnement des résolutions de névroses? Nous avons rencontré la même affirmation, appuyée sur des preuves de même valeur, dans une foule d'ouvrages sortis de la Faculté. Du reste, il faut qu'on le sache bien, c'est ainsi que le miracle est toujours combattu: une assimilation dédaigneuse jetée en passant, et c'est tout.

Croirait-on que la discussion sérieuse n'a produit que deux pièces, nous devrions dire deux bagatelles? Le professeur que nous venons de citer y renvoie: il n'a pas d'autres autorités. La première est une toute petite brochure qui parut à Lyon, il y a une quinzaine d'années. Nous l'avons examinée et reconnue bien légère dans notre livre intitulé: *Le Miracle et les sciences médicales*. L'autre est un simple article de revue que M. Littré imprima, vers la même époque, dans sa *Philosophie positive*, et où il prétendait expliquer naturellement et rendre ainsi à la certitude historique quelques-uns des miracles opérés au tombeau du roi saint Louis. La Faculté ne semble pas se rendre compte qu'il y a quelque distance entre *affirmer* et *démontrer*, et malheureusement le public, qui n'entend que les affirmations, s' imagine, avec une naïveté déplorable, que de ce côté l'affirmation vient toujours à la suite de la démonstration.

Quand l'article de M. Littré parut, nous mîmes sous ses yeux le procès-verbal où se trouve consignée, en termes authentiques, la guérison d'une sourde-muette obtenue à Notre-Dame de Lourdes, avec prière de nous expliquer naturellement cette cure au moins extraordinaire. Voici quelle fut sa réponse, si la lettre qu'il nous écrivit alors peut mériter ce nom:

"Les miracles, et en particulier les guérisons miraculeuses, ont été signalés dans les temps anciens et dans les temps modernes, aux sanctuaires païens et aux sanctuaires chrétiens, près de reliques ou des tombeaux des saints, au cimetière du Diacre Paris, chez les sorciers et tout récemment chez le fameux zouave Jacob. Tout cela pouvait être vrai; mais, vérification faite à l'aide de l'expérience scientifique, il s'est trouvé que tout cela était une

illusion, soit que les faits fussent simplement naturels, soit que la crédulité ou la supercherie leur eussent donné l'apparence surnaturelle. Je pense que la démonstration est définitive ; mais, comme la philosophie dont je suis le disciple ne reconnaît rien d'absolu, elle ignore si les lois naturelles recevront jamais un démenti. Pour le moment présent, elle est sûre qu'elles n'en ont point reçu. Les miracles sont comme les faits de magnétisme animal, de tables tournantes ; ils ne prennent naissance que dans un milieu qui y croit d'avance. Je ne doute pas qu'en certaines circonstances données, très limitées d'ailleurs, il ne se fasse à Lourdes des guérisons effectives, comme il s'en faisait chez le zouave Jacob. Je n'ai jamais recommandé le zouave, je ne recommanderai pas davantage les eaux de Lourdes."

C'était tout. De la sourde-muette, pas un mot. La lettre du savant incrédule, bizarre, embrouillée, pleine de contradictions, offre du moins un exemple naïf, spontané, des procédés en usage parmi les libres penseurs, quand ils sont mis en présence des miracles. Ils mêlent tout, afin de condamner tout en bloc.

On voit que M. Littré partageait encore le préjugé des anciens médecins au sujet du magnétisme. Peut-être, s'il eût vécu plus longtemps, la leçon que la Faculté vient de s'infliger à elle-même l'aurait elle rendu plus réservé : il aurait compris qu'après avoir eu le malheur avoué de se tromper aussi lourdement, l'assurance en ses propres lumières sied beaucoup moins que la modestie.

M. Littré, médecin, parle comme les médecins ; mais il a de la lecture et il donne la main à l'erudition incrédule. Il s'est aperçu que le merveilleux se présente presque partout en histoire. Un vrai philosophe aurait vu dans ce fait extrêmement remarquable le sujet d'une étude sérieuse et approfondie ; le chef des positivistes n'y a trouvé qu'une raison de condamnation sommaire. Ainsi font les incrédules voués à la critique historique.

L'un d'eux, membre distingué du Collège de France, a écrit : " Les miracles ne sont pas moins nombreux chez les brahmanes, les bouddhistes et les musulmans ; mais outre que chez eux on ne les a pas recueillis par écrit avec autant de soin que l'ont fait nos aïeux, nous n'en connaissons pas une aussi grande quantité."

La même assertion se trouve dans un livre dont l'auteur a tenté de passer au crible la religion tout entière, ses dogmes, sa morale et son histoire : " Qui ne sait, s'écrie-t-il, que jusqu'ici toutes les religions ont prétendu également s'appuyer sur les miracles ? "

Inutile, croyons-nous, de rapporter d'autres exemples.

Partout, nous rencontrerions des condamnations sans examen des faits et même sans considérants. Nous pourrions passer outre et dire : " Nous nous soumettrons quand vous aurez prouvé ; " puis nous tenir tranquilles en attendant.

Mais, en telle matière, l'indécision peut avoir de graves inconvénients. D'autre part, le plus grand nombre de lecteurs n'ont pas les éléments nécessaires pour se démontrer que la démonstration de la thèse qui contredit le miracle est une pure bravade. Nous devons donc entrer dans un examen que les adversaires du

miracle avaient le devoir de faire eux-mêmes, et qui aurait ouvert les yeux du moins aux plus intelligents, s'il avait été conduit avec sérieux et bonne foi.

Nous serons obligé de courir aux quatre coins du monde et de l'histoire, et encore devons-nous n'insister que sur un certain nombre de points : il faudrait des volumes pour passer tout en revue. Cependant les faits historiques auxquels nous nous arrêterons seront tellement choisis qu'ils pourront servir de types et que, bien observés, ils éclaireront suffisamment tout le reste. Le merveilleux contemporain doit être traité avec un peu plus d'étendue : il préoccupe et inquiète tant d'esprits à l'heure présente ! Nos thaumaturges de clinique et de salon auront une place d'honneur dans notre critique. Nous essayerons de les suivre jusqu'à leurs plus récents prodiges : nous ne saurions prévoir ni ce qu'ils réservent à l'avenir, ni ce que l'avenir leur réserve.

Mais il n'est pas possible de juger sans règle ; il n'est pas possible de raisonner sans principes. Une étude doctrinale sur le miracle est donc indispensable : ce sera l'objet de la première partie de notre ouvrage. Nous rechercherons quelle est la nature du miracle ; si les incrédules ont la moindre raison de le reléguer dans le domaine des chimères et s'il est vraiment difficile de le reconnaître au milieu des événements naturels. Ce dernier point nous obligera d'aborder une question qu'on a l'habitude aujourd'hui d'écarter comme méprisable et définitivement jugée : nous voulons parler de l'ingérence du démon dans nos affaires. Avec une habileté bien digne de lui, ce triste personnage tourne autant que possible à son avantage le ridicule dont le triomphe du christianisme l'a couvert : il en use comme d'un voile pour en dissimuler ses manœuvres, et pour faire servir à ses fins ceux-là même qui le relèguent dans les mondes imaginaires. Nous soulèverons ce voile, et nous essayerons de nous rendre compte du rôle qui lui est attribué : la chose n'a rien de plaisant, elle est de la dernière gravité.

Notre seconde partie sera naturellement une application de la doctrine aux faits. Mais, évidemment, cela n'aura pas lieu sans ajouter bien des points que ne peut renfermer un court traité didactique. La doctrine complète est ainsi disséminée dans les diverses parties de l'ouvrage. Une table analytique d'une juste étendue facilitera la recherche de ces membres épars.

Un dernier avis au lecteur bénévole. Le livre que nous lui offrons contient peu d'inédit. Presque tout a déjà paru dans diverses publications périodiques. Ce n'est pourtant pas une œuvre faite de pièces et de morceaux plus ou moins adroitement rapprochés. Il a été conçu dans une seule et même idée ; mais sa naissance a été laborieuse et fort lente. A mesure qu'une partie voyait le jour, nous avons cru de ne pas mal agir en la mettant sous les yeux du public ; aurions-nous tort de faire à toutes ensemble le même honneur ? Sans doute, les circonstances, dont l'influence est si changeante et si impérieuse, ont eu leur part dans le développement successif de ce fruit spirituel ; mais nous aimons à

penser qu'elles n'y ont pas trop nui. Certes, nous n'avons pas la faculté de croire qu'il est parfait, hélas ! Il le sera tout juste autant que nous le souhaitons, s'il aide quelques âmes sincères à se tirer des étreintes du monstre le plus redoutable aujourd'hui dans le monde moral, du rationalisme.

TABLE ANALYTIQUE

PREMIÈRE PARTIE

Le Miracle—Etude doctrinale

CHAPITRE PREMIER

Que faut-il entendre par miracle ?

Notion claire et notion distincte, p. 1.—Notion claire du miracle. signe de Dieu, p. 3.—Analyse de la loi, signification du mot ; loi morale, loi physique, loi positive, loi négative ; la loi d'après les savants, p. 6.—La loi dans le sens d'ordre, p. 12.—Ordre physique, ordre moral, p. 14.—Que le miracle n'est ni une dérogation ni une exception à la loi entendue au sens propre, p. 18.—Définition du miracle, p. 23.—Que le miracle fait partie intégrante de l'ordre général, p. 24.

CHAPITRE II

Autre manière de comprendre le miracle

Explication du mot *nature*. Le miracle humain ; le miracle angélique, le miracle divin.—Que tout concours d'agents d'ordres divers produit un effet qui est à la fois naturel et surnaturel, un vrai miracle, p. 26.

CHAPITRE III

Le miracle est-il possible ?

Grand fait miraculeux établi par la science, p. 33.—Objections des athées, des positivistes et des rationalistes contre le miracle : Renan, Littré, J. Simon, p. 36.—Réponse au positivisme anglais : le miracle est compris dans la loi physique, loin de la contredire, p. 51.—Objection scientifique contre la possibilité du miracle, conception mécanique de l'univers, p. 52.—Que cette conception sainement comprise s'accorde fort bien avec le miracle, p. 58.—Solution sommaire des objections, p. 62.

CHAPITRE IV

De la constatation du miracle

§ I. *Considérations générales*.—Que cette constatation appartient au bon sens, p. 64.—Trois exemples, p. 65.—§ II *Des forces cachées*, p. 68.—§ III. *Des miracles douteux*.—Nécessité d'une autorité qui prononce sur les faits douteux, p. 72.—Qu'il n'y a point de sophisme à prouver une doctrine incertaine par des miracles certains, ni des miracles incertains par une doctrine certaine, p. 73.

CHAPITRE V

De l'intervention des démons dans les affaires humaines

1re SECTION : *Ce qu'est le démon et comment il entre dans le monde*, p. 81.—Un mot sur le manichéisme, p. 82.—Le Créateur, p. 84.—L'homme, p. 85.—Le démon, ses rapports avec le monde matériel ; sa condition de déchéance, p. 86.—2e SECTION : *De la tentation*, p. 94.—L'action du démon sur la partie sensible de l'homme, p. 95.—Qu'il agit diversément sur le pécheur d'habitude et sur le juste, p. 96.—3e SECTION : *De la manifestation extérieure de l'action des démons*, p. 99.—L'appel de l'homme, le pacte, p. 100.—Que le but du démon est de faire commettre le plus de crimes possible ; Gilles de Laval et la *Chambre ardente*, p.

102.—Que l'homme est toujours trompé dans ses conventions avec le démon, p. 103.—Comment le démon opère des guérisons merveilleuses, p. 106.—De la possession diabolique, p. 110.—La superstition; l'invocation virtuelle des démons par les païens, par les hérétiques et par les spirites, p. 114.

DEUXIÈME PARTIE

Les contrefaçons du miracle—Etude critique

CHAPITRE PREMIER

Des miracles du Bouddha

§ I. *Abrégé de l'histoire de Shakya-mouni (le Bouddha) et de ses miracles*, p. 118.—§ II. *Critique de ces faits*, p. 129.—Incertitude historique, *ibid.*—Mouvements doctrinaux du Bouddhisme, p. 133.—Caractère des fictions de l'imagination évident dans le merveilleux du Bouddhisme, p. 137.

CHAPITRE II

Les miracles d'Esculape et de Sérapis

§ I. *Rites observés pour obtenir ces miracles*, p. 145.—Faits particuliers : malades guéris à Rome, p. 150.—Miracle rapporté par Galien ;—miracles opérés par Vespasien, p. 151.—Ariette, le malade d'Esculape, p. 153.—§ II. *Critique de ces faits et des faits analogues*, p. 157.—Ce que peut l'imagination en ce genre, d'après le docteur Marinus, p. 158.—Rôle des puissances extra-naturelles dans ces guérisons, p. 160.—§ III. *Idée vraie des fausses religions. où le démon est le singe de Dieu*, p. 165.—Le paganisme est la pratique sociale de la magie, p. 168.—Comment le faux merveilleux prend l'apparence du miracle, p. 170.—Le fakir enseveli vivant, p. 172.—*Criterion* du miracle païen d'après saint Augustin, p. 174.

CHAPITRE III

Les miracles d'Apollonius de Tyane

§ I. *Résumé de l'histoire d'Apollonius*, p. 176.—§ II. *Examen critique de la vie d'Apollonius et de ses miracles*, p. 184.—Philostrate et Damis, p. 185.—Voyages d'Apollonius dans les Indes et en Ethiopie manifestement inventés, p. 188.—§ III. *Apollonius magicien*, p. 194.—Tout n'est pas faux dans la vie d'Apollonius, *ibid.*—La magie chez les anciens, p. 196.—Apollonius était magicien, p. 197.—Ses miracles jugés de ce point de vue, p. 200.

CHAPITRE IV

Les miracles des hérétiques

§ I. *Les hérétiques des premiers siècles*, p. 206.—Simon le magicien, p. 210.—Marc le gnostique, p. 212.—L'extatique de Tertullien, p. 214.—Opinion extravagante de Tertullien sur l'esprit prophétique, p. 215.—Idée vraie de cet esprit d'après les Pères, p. 216.—§ II. *Les hérétiques des âges postérieurs*, p. 218.—Les Albigeois, *ibid.*—Les Anabaptistes, p. 219.—Les Cévennols, p. 221.—Carrs, p. 225.—Les Jansenistes, les huit miracles de Montgeron, p. 226.—Les Mormons, p. 232.—Considérations générales sur les miracles des hérétiques, p. 235.—Mahomet visionnaire, p. 238.

CHAPITRE V

Le merveilleux de salon.—Le magnétisme et le spirilisme

§ I. *Les phénomènes vulgaires*, p. 241.—Description des faits.—Problème à résoudre, *ibid.*—Discussion et solution, p. 243.—§ II. *Ce qu'il y a au fond de ces faits curieux*, p. 254.—Le spirilisme jugé par les savants allemands, p. 254.—De quelle manière les agents suprasensibles agissent sur les êtres sensibles, rôle des névroses et des passions dans les phénomènes du somnambulisme, p. 259.—Tomogmage curieux d'un médecin magnétiseur sur l'agent vrai du magnétisme, p. 261.—§ III. *Spirilisme et miracles*, p. 269.—Signes évidents qui dis-

tingu-nt les merveilles du spiritisme des miracles, *ibid.*—Décision du Saint-Office au sujet du magnétisme (1856), p. 271.

CHAPITRE VI

Le merveilleux des cliniques.—Hypnotisme

§ I. *Phénomènes généraux*, p. 275.—§ II. *Suggestion*, p. 276.—Exemple typique de suggestion, p. 278.—Explication des faits de suggestion par la crédulité morbide, p. 281.—Limites de l'hallucination suggérée, p. 285.—§ III. *Suggestion négative*, p. 286.—Expérience curieuse du docteur Bernheim sur la vision des couleurs, *ibid.*—Analyse de la perception sensible, p. 288.—§ IV. *Suggestion à l'état de veille*, p. 290.—Explicquée au moyen d'une nouvelle crise à échéance prévue, p. 291.—Action de la conviction de l'hypnotique sur la volonté, sur son imagination, sur ses nerfs et les appareils qui en dépendent, p. 294.—Explication du vésicatoire par suggestion, p. 296.—§ V. *Stigmates*, p. 297.—Faits d'exsudations sanguines par suggestion, p. 298.—Explication, p. 300.—Quelques faits n'ont rien de commun avec les stigmates des saints, p. 302.—Efficacité des médicaments scellés dans des tubes, p. 304.—Le transfert des symptômes morbides par l'aimant d'un malade à l'autre, p. 306.—§ VI. *Suggestion à distance*, p. 309.—Expériences de suggestion mentale au Havre, *ibid.*—Observation curieuse du docteur Dussart, p. 311.—Solutio in insuflisante du problème, p. 313.—Rôle des organes des sens,—rien ne peut y suppléer dans la nature, p. 318.—Conclusion : la suggestion à distance n'est pas un problème naturel, p. 321.—§ VII. *Des guérisons obtenues par l'hypnotisme*, p. 322.

CHAPITRE VII

Les merveilles de l'hystérie et leurs limites

1re SECTION : *Description de l'hystérie*, p. 326.—Idée générale de l'hystérie *ibid.*—Phénomènes permanents de l'ordre mental : mobilité de la volonté, de l'imagination ; besoin de mentir ; obstination ; indifférence des hystériques pour leur maladie ; impuissance de réfléchir, de juger, de faire acte de bon sens, p. 329.—Phénomènes permanents dans l'organisme : mobilité et singularité de la paralysie sensible et musculaire, p. 340.—L'état physique de l'hystérique dépend surtout de son état mental, p. 346.—Fact typique emprunté à *l'Iconographie de la Salpêtrière*, p. 349.—2e SECTION : *L'extase des mystiques*, p. 355.—Exemples divers d'extases dans les saints, au point de vue des phénomènes extérieurs, p. 358.—Que ces phénomènes sont la suite d'une faiblesse corporelle, p. 360.—Il sont souvent accompagnés de phénomènes vraiment surnaturels ; exemples, p. 363.—Explication de l'extase intérieure, p. 369.—Pourquoi l'extatique ne peut faire connaître ce qu'il a contemplé dans l'extase, p. 373.—Traits sublimes empruntés à Angèle de Foligno et à Rusbrock, p. 374.—L'extase intérieure ne peut venir d'un cerveau malade, p. 382.—3e SECTION : *Que les saints ne peuvent être hystériques*, p. 385.—4e SECTION : *Les possessions*, p. 388.—Possessions de Loudun, *ibid.*—Un mot sur Grandier, p. 391.—Origine de ses possessions, p. 393.—Les symptômes observés à Loudun ne sont pas identiques à ceux de la clinique du docteur Charcot ;—description sommaire de la crise hystérique, p. 397.—Le P. Surin décrit d'une manière fort curieuse les effets de la possession sur lui-même, p. 404.—Phénomènes naturels et extra-naturels dans les possédés de Loudun, p. 409.

CHAPITRE VIII

Les démons aux premiers siècles de l'église

Le démon dans l'opinion de nos pères, p. 422.—§ I. *Que la possession diabolique était très fréquente dans ces siècles*, p. 428.—Aveux et témoignage, *ibid.*—Les démons étaient chassés au nom de Jésus-Christ, p. 429.—§ II. *Que les faits rapportés par les Pères ont été parfaitement appréciés par eux*, p. 432.—Argument *ad hominem* adressé aux esprits forts du cercle médical, p. 434.—§ III. *Les démons étaient les dieux du paganisme*, p. 438.—La religion chez les anciens,

ibid.—La magie dans cette religion (not^e), p. 440.—Faits probants rapportés par les Pères, *ibid.*—Défi de Tertullien, p. 445.—De Lactance, p. 447.—Vérification de la parole du Sauveur : *Princeps hujus mundi ejicietur foras*, p. 449.—§ IV. *Un mot sur les prestiges des démons*, p. 451.—Tertullien relate la plupart des pratiques des spirites modernes, p. 452.—Comment les Pères expliquent les cures merveilleuses opérées par les démons, p. 455.—Origine du *sabbat*, p. 456.

APPENDICE

I. Revue sommaire des arguments dirigés contre le miracle par les incrédules contemporains, p. 459.—II. Le fakir enterré vivant, p. 467.—III. Les sens à la discrétion de l'hypnotiseur, p. 470.—IV. L'action des médicaments à distance contrôlée par l'Académie de médecine.—Expérience des docteurs Bourru et Burot, p. 473.

PENSEZ-Y BIEN

OU RÉFLEXIONS SUR LES QUATRE FINS DERNIÈRES.

Petit volume in-32 de 253 pages, relié..... \$0.25

(Suite)

CHAPITRE IV.

De la mort.

Avez-vous jamais bien pensé

Ce que c'est que la mort ? C'est une séparation générale de toutes les choses de ce monde. Quand vous serez venu à ce moment fatal, il n'y aura plus pour vous ni plaisirs, ni charges, ni parents, ni richesses, ni grandeurs, ni amis. Eussiez-vous à votre disposition tous les biens du monde, tout cela ne vous accompagnera que jusqu'au tombeau. Un suaire et un cercueil sont tout ce que vous emporterez de cette vie ! *Pensez-y bien.*

Nous n'avons tous les jours devant les yeux que trop d'exemples de cette vérité. La mort des grands du siècle, et des princes de la terre en est une preuve incontestable, car, hélas ! que leur restait-il à la mort ? L'action que Saladin, ce fameux prince sarrasin si renommé par ses conquêtes, fit à la mort, peut vous en instruire parfaitement. Un moment avant d'expirer, il appela celui qui portait sa bannière devant lui dans toutes les batailles, et lui commanda d'attacher au bout d'une lance un morceau du drap noir dans lequel on le devait ensevelir, et de l'élever comme l'étendard de la mort, qui triomphait d'un si grand prince, et de crier en le montrant à tout le monde : *Voilà tout ce que le grand Saladin,*

vainqueur et maître de tout l'empire, d'Orient emporte de tous ses trésors et de toute la gloire qu'il s'est acquise par tant de conquêtes ! Spectacle qui mérite d'être considéré de tous les hommes comme une vive et excellente leçon de la vanité des grandeurs du monde, et qui doit vous apprendre, en le voyant, que si la fortune ou la naissance vous élève au-dessus des autres, la mort, qui doit un jour vous égaler aux plus pauvres et aux plus misérables, ne vous laissera rien du tout ce qui fait votre grandeur en ce monde, et que ce ne sera jamais que par les biens de l'âme et par vos vertus que vous serez distingué en l'autre vie, puisqu'il n'y aura que cela qui vous accompagnera au tribunal de Dieu. *Pensez-y bien.*

Mais la mort nous doit priver pour toujours de tous les biens passagers de ce monde, dont nous ne saurions jouir que quelques années ; pourquoi donc les rechercher avec tant d'empressement ? pourquoi les posséder avec tant d'attache ? Ne vaudrait-il pas mieux en faire dès à présent un sacrifice à Dieu, en y renonçant entièrement, ou du moins en modérant l'attache que vous y avez ? Vous le pouvez maintenant sans beaucoup de peine, et cependant avec beaucoup de mérite, au lieu qu'à la mort vous ne le pourrez faire que très difficilement, puisqu'on ne quitte point sans douleur ce qu'on a possédé avec attache, et encore ne méritez-vous pas beaucoup devant Dieu, d'autant plus que ce dépouillement se fera malgré vous ; en sorte que l'on pourra dire que ce sont plutôt les biens de la terre qui vous quittent, que ce n'est vous qui les quittez. *Pensez-y bien.*

HISTOIRE.

Saint François de Borgia ne serait jamais parvenu à ce haut point de sainteté qui le fait révéler maintenant de tous les fidèles, s'il en eût usé comme la plupart des hommes qui ne rompent l'attache qu'ils ont aux biens de la terre que le plus tard qu'ils peuvent. Voici quelle fut la cause de sa sanctification.

L'impératrice Isabelle étant morte, François de Borgia, qui était pour lors duc de Candie, vicé-roi de la Catalogne et grand d'Espagne, reçut l'ordre de l'empereur Charles-Quint de conduire le corps de l'impératrice à Grenade pour y être inhumé. Mais, ayant été obligé de faire ouvrir le cercueil, pour assurer, selon la coutume, que c'était le corps de l'impératrice, il trouva le visage de cette princesse si défiguré, qu'il conçut dès lors un parfait mépris du monde, résolut de le quitter au plus tôt ; ce qu'il accomploit fidèlement en se consacrant à Dieu dans l'état religieux. La pensée de la mort et de la vanité de toutes les choses de la terre, qui avait été la cause de sa conversion, lui demeura tellement gravée dans l'esprit, qu'il avait coutume de dire qu'on doit se mettre vingt-quatre fois par jour en état de bien mourir, par un généreux mépris du monde, et qu'on n'est jamais plus heureux que lorsqu'on peut dire avec saint Paul : *Je meurs tous les jours.*

(*Vie de ce Saint, par le P. Verjus.*)

(à suivre)

UNE BIBLIOTHEQUE DE FAMILLE

L'instruction est aujourd'hui si répandue, que les livres deviennent un objet de nécessité pour toutes les classes de la société.

¶ Les Pères du concile provincial de Montréal nous recommandent la formation de bibliothèques catholiques.

En effet, chaque famille, un peu à l'aise, devrait avoir une bibliothèque, modeste peut-être, mais bien choisie.

Il y a quelque dix ans, les journaux catholiques des Etats Unis, à la suite des journaux d'Angleterre, se sont longuement occupés de cette question. Il manque quelque chose au foyer domestique se disaient-ils, si l'on n'y trouve pas des livres pour remplir agréablement et utilement les heures de loisir, et quels sont les meilleurs cent volumes à mettre dans une bibliothèque de familles d'ouvriers ?

Les suggestions sont arrivées de tous les coins de la vaste république, et venant de personnes autorisées à parler en la matière, ont servi grandement à fixer l'attention des familles sur ce sujet important : quels sont les livres qu'il faut mettre sous la main des enfants, propres à les intéresser, et à former leur intelligence et leur cœur ?

Avec la permission du directeur du PROPAGATEUR, je fais appel aux éducateurs de la jeunesse et leur demande quels sont les meilleurs cent volumes que vous suggerez à une famille de cultivateurs ou d'ouvriers desireuse de former une bibliothèque ?

Pour ma part, j'exclus impitoyablement les livres qui ne seraient pas lus avec plaisir, parcequ'ils manquent d'intérêt. Je ne veux que des livres dont la lecture soit saine et attachante : des livres qui plaisent à l'imagination, qui font vibrer les cordes sensibles du cœur et inspirent de beaux sentiments ; et encore, des livres d'étude, des histoires qui nous racontent les exploits des héros que la patrie honore ; initient à la vie des saints, nos modèles, dont l'Eglise célèbre les louanges.

Si vous avez été élevé à la campagne, dans une maison de cultivateurs où vous ne trouvez que des *formulaires de prières*, est-ce qu'il ne vous est pas arrivé, lorsque vous étiez enfant, à l'école, de mettre la main sur un *livre d'histoire* ? combien de fois vous avez lu et relu ce livre qui contenait des récits si merveilleux, et combien vous avez regretté de n'en avoir pas d'autres de cette espèce !

Quand une famille est instruite, il lui faut se procurer des livres, former petit à petit une bibliothèque, en achetant quelques volumes chaque année.

Quels sont les meilleurs cent volumes pour former la bibliothèque d'une famille de cultivateurs ou d'ouvriers ?

X..... prêtre.

Note. — Dans le prochain numéro, nous donnerons une liste de livres pouvant convenir au but que se propose notre digne correspondant.

C. & D.

LA CHANOINESSE ET LE CHEVALIER DE MALTE

I

LES CADETS DE FAMILLE.

—Ah ! ma pauvre Henriette, on nous sacrifie !

—Nous sacrifier ! mon cousin ! Ai-je l'air d'une victime ?

—Vous prenez toujours le sort en bonne part, mais moi, je souffre de la destinée qu'on me fait ; et, je le jure, je saurai y échapper ! Je serai matelot, garde-française, ouvrier... que suis-je ? mais je ne serai pas, malgré moi, chevalier de Malte !

—Hélas ! mon pauvre Gaston, tous les cadets de la maison de Tréville n'entrent-ils pas en religion ? Votre oncle est grand bailly de l'ordre de Saint-Jean ; votre grand oncle Nicolas est comte-chanoine de Lyon ; votre...

Elle fut interrompue dans sa nomenclature, par la brusquerie des mouvements du jeune homme, qui arpentait la chambre d'un pas bruyant et saccadé où se peignait l'indignation irrésolue de son âme.

Gaston de Tréville était âgé de dix-huit ans ; sa figure n'avait d'autre beauté qu'une expression intelligente et franche, et ses regards surtout peignaient la candeur de son âme, lorsqu'il regardait sa cousine Henriette, qu'il chérissait comme une sœur. Cadet de sa maison, il était, dès sa naissance, destiné à entrer dans l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean, et portait à sa hontouillère la petite croix noire à huit pointes, signe distinctif des chevaliers.

Sa cousine, jolie personne de seize ans, dernier rejeton d'une famille aussi pauvre que noble, était également destinée au célibat, et sur ses habits, de couleur foncée et modeste, elle portait un large cordon de soie bleu, liseré de rouge, auquel était attachée une médaille d'or, représentant saint Romaric, fondateur des chanoines de Rémiremont (1). Henriette n'ayant pour tout bien que les vieilles chartes, les vieux diplômes, attestant neuf générations de noblesse chevaleresque, devait jouir d'une prébende dans cet antique chapitre, orgueil de la Lorraine. Et en attendant qu'elle allât en prendre possession, elle habitait avec madame de Tréville, sa grand'mère, un vieux château au bord de la Moselle ; c'était là que Gaston était venu présenter ses devoirs à son aïeule et à sa cousine, avant de s'embarquer sur une galère de la Religion, qui devait le porter à La Valette, où, après un court noviciat, il pro-

(1) L'église et le chapitre noble de Rémiremont furent fondés en 620, par saint Romaric ; les chanoines n'en faisaient aucun vœu : elles pouvaient rentrer dans le monde et se marier. Il leur fallait, avant d'être admises, faire preuve de neuf générations de noblesse chevaleresque ; elles étaient soumises immédiatement au Saint-Siège. Cette maison possédait, entre autres privilèges, celui de pouvoir délivrer à certains jours tous les prisonniers détenus à la Conciergerie, et celui de s'imposer elle-même dans les contributions de l'Etat. L'abbesse était princesse de l'Empire, et siégeait en son tribunal pour rendre justice à ses vassaux.

noncerait ses vœux entre les mains du grand-maître.

—Mais, mon cousin, dit enfin timidement Henriette, vous ne songeriez pas à désobéir à votre père ?

—Je veux choisir mon sort, et ne pas engager ma vie entière, uniquement sur cette parole : *Les cadets de Tréville en ont toujours agi de la sorte !*

—On vous donne une position honorable.

—Elle l'était autrefois ; mais, aujourd'hui, que pèse, dans la balance du monde, l'épée du chevalier de Malte ?

—Vous feriez vos caravanes...

—C'est une plaisanterie.

—Vous succéderiez à la commanderie de votre oncle

—Je ne le désire pas... L'avenir ne m'inquiète point, le mien, s'entend ; mais le vôtre, ma sœur, ma bonne Henriette.

—Oh ! mon cher Gaston, je m'estime bien heureuse..;

—Dites-vous vrai ?

—Sans doute ; pauvre orpheline, sans appui, je trouverai à Rémiremont, un asile sûr, une protection honorable ; une vie calme, où la prière, le travail, les bonnes œuvres auront leur place ; je ne demande rien de plus.

—Sans affections ?

—Et Dieu ! pour qui le comptez-vous ? Je vivrai pour lui ; je tâcherai de le servir en instruisant les pauvres et les enfants ; et, quand je serai bien vieille, vous me raconterez vos voyages, vous me ferez faire le tour du monde, à moi qui n'aurai jamais perdu de vue les tours de mon chapitre. Que nous serons graves, alors ! Monsieur le commandeur, madame la chanoinesse !...

—Commandeur ? jamais !...

Henriette, retenez-le bien ! Soyez heureuse, puisque vous acceptez votre avenir ; moi, je vais tâcher de créer le mien.

Gaston partit le lendemain pour Marseille, laissant dans l'inquiétude son aïeule et sa cousine, qui, toutes deux, priaient pour lui.

II

(1792)

Quatre ans s'étaient écoulés, années terribles qui marqueraient dans l'histoire, car elle comprenaient tout l'espace écoulé entre les Etats Généraux de 1789 et la Convention siégeant en 1792. Les habitants du château de Tréville avaient eu leur part des douleurs publiques : diminution de fortune, vagues inquiétudes, craintes redoublées, angoisses continuelles ; et à ces peines continuelles se joignaient les douleurs intimes, les croix domestiques personnelles, dont la souffrance générale n'exempte pas. Le comte de Tréville avait succombé, en 1790, à une courte maladie ; Albéric, son fils aîné, était mort noblement au 10 août, et Gaston, après quelques mois de séjour à Malte, avait formellement refusé de prononcer ses vœux, et s'était enrôlé dans les rangs de l'armée française, dès les premiers mouvements qu'elle fit vers les frontières de l'Est. Sa désobéissance et sa défection avaient navré de douleur l'âme de son aïeule qui, retirée dans son vieux château de la Lorraine, n'avait plus d'autre appui, d'autre consolation, que Henriette, dont la prébende venait d'être saisie par les décrets révolutionnaires.

Les deux pauvres femmes vivaient seules, presque cachées

au fond de ce ma noir, où leurs ancêtres, autrefois, commandaient en souverains à toute la contrée ; elles tremblaient devant les paysans, qu'avait irrités, depuis longtemps, la rigueur avec laquelle les comtes de Tréville exerçaient leurs droits : droit de chasse, tailles, corvées, privilèges féodaux, dont l'injuste sévérité était presque toujours adoucie par la bienfaisance des châtelaines. Mais en ces jours d'effervescence, le peuple ne se souvenait que des fautes qui semblaient légitimer ses fureurs ; il oubliait les bienfaits répandus par une main, le remède apporté au malade, la layette donnée à l'enfant, les hospices fondés, les écoles ouvertes, et tant d'autres œuvres, qui honorent la charité généreuse des femmes françaises.

Un jour du mois de décembre 1792, la douairière de Tréville était assise dans un petit salon reculé ; Henriette, auprès d'elle, lisait à haute voix l'admirable sermon de Bossuet sur la passion de Jésus-Christ ; de temps en temps elle suspendait sa lecture et regardait tristement la campagne blanchie par la neige, le ciel uniforme et gris, d'où les blancs flocons descendaient lentement. Une tristesse morne régnait sur ce paysage, et pesait sur les deux pauvres femmes, qui jamais ne s'étaient senties plus abandonnées qu'en ce moment.

Arrivée à la seconde partie du sermon, Henriette ferma le livre, et dit, en regardant tomber la neige :

—Ce mauvais temps sera funeste au pauvre Simon.

—Tu l'as vu ce matin, ma fille ?

—Oui, bonne maman, je suis

allée à la ferme ; il souffrait beaucoup ; il demandait un prêtre, et Just, son fils, est allé chercher M. le curé, qui est caché chez Henriot, déguisé en vacher.

—Quelle époque, grand Dieu ! Mon pauvre fils est heureux, il est mort dans son lit, tandis que tant d'autres...

Elle n'acheva pas ; sa fille lui baisa la main en silence.

Tout à coup on frappa à la porte du petit salon ; Henriette ouvrit, et Just, le fils du fermier, entra, pâle et l'air troublé.

—Mon ami, s'écria la comtesse, émue à son aspect, qu'y a-t-il ? votre père...

—Mon père est mort, répondit le jeune homme dont les lèvres tremblaient ; il a prié pour vous, madame, qui l'avez secouru.

—C'était un digne homme, et Dieu lui fera paix. Mais vous, mon cher Just, retournez auprès de votre mère, elle doit être inquiète et affligée.

—Je ne le puis, car elle même m'a ordonné de venir vous trouver. Vous ne savez pas ce qui se passe dans le village. Madame, ce matin, au club, on a fait la motion, comme on dit, de piller le château, le repaire de la tyrannie, comme ils disent encore, et de vous envoyer, sous bonne escorte, à Metz, ainsi que mademoiselle Henriette. Tous les mauvais sujets du village sont au cabaret ; ils boivent, s'échauffent... Avant une heure ils seront ici.

—Grand Dieu ! que faire ?

—Voulez-vous vous fier à moi, madame ? J'ai quitté le lit de mort de mon père pour venir vers vous ; j'espère vous sauver. Vous avez un escalier qui descend au parc ?

—Oui, et l'entrée de cet escalier se trouve dans le cabinet voisin.

—C'est par là qu'il vous faut partir sur-le-champ. J'ai attelé à notre vieille carriole un cheval que j'ai emprunté à un voisin, qui croit que je vais annoncer à mes oncles la mort de mon pauvre père ; j'ai laissé cet équipage dans le sentier désert de l'oseraie qui borde votre parc... La nuit tombe, personne ne nous verra partir, et demain nous aurons passé la frontière.

—Mais les lois contre les émigrés ? ma fortune, ou plutôt la fortune de cette pauvre enfant ?

—Mais la vie, madame, la vie ! On guillotine à Metz.

La douairière frémit, et attrista sur son sein Henriette tremblante ; puis, jetant autour d'elle un long regard, elle murmura :

—Tout quitter !...

—Madame, le temps presse.

—Mon pauvre garçon, vous exposez votre vie !

—A la grâce de Dieu ! Vous avez toujours été bonne pour nous, madame ; mon père vous aimait, et, s'il vivait, il m'or donnerait ce que je fais en ce moment.

Madame de Tréville parut prendre une forte résolution. Elle se leva, ouvrit un secrétaire d'ébène, qui occupait l'angle du salon, et y prit un rouleau d'argent :

—C'est tout ce que nous possédons ! dit-elle à Henriette.

La jeune fille leva les yeux au ciel avec confiance.

—Mes bijoux sont dans mon cabinet de toilette, ajouta la vieille dame ; ma femme de chambre y travaille.

—N'y allez pas, madame ;

vos domestiques vous trahissent.

—Pas tous, répondit la comtesse. Puisque les hommes me délaissent et me trompent... je m'abandonne à Dieu !

Henriette jeta sur les épaules de sa grand'mère une pelisse fourrée, s'enveloppa dans la sienne, et prit un paquet où elle avait rassemblé à la hâte quelques livres, une boîte à écrire et à peindre, et le peu de vêtements qui se trouvaient déposés dans le cabinet voisin de ce salon.

Au moment de franchir la première marche de l'escalier qui devait la conduire hors du château, la comtesse s'écria douloureusement :

—Qu'il m'est dur de quitter ainsi la maison de mes pères, le tombeau de mon mari et de mes pauvres enfants !... Que n'y suis-je en paix avec eux !

Henriette pleurait silencieusement. Elles arrivèrent sans obstacle à la voiture, qui les entraîna pendant plusieurs heures. Parvenues au milieu de la nuit sur une hauteur qui dominait tout le pays, elles virent au bout de l'horizon une lueur éclatante, comme si l'on eût allumé un immense foyer au milieu de la campagne blanche de neige.

—Ils ont mis le feu à Tréville ! Tréville n'existe plus ! s'écria la douairière en retombant au fond de la voiture.

Just ne répondit rien, et pressa le cheval ; Henriette regarda encore les flammes d'un rouge sombre qui montaient au ciel, et dit en son cœur :

—Adieu ! adieu pour jamais !

(à suivre)

CATALOGUE GÉNÉRAL

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS.

(suite)

- Péronne (J. M.)—Analyse logique et raisonnée des Epîtres de St-Paul, suivie de notes philologiques, d'explications et de considérations tirées des ouvrages sacrés. 2 vol. in-8..... \$3.00
- Chaîne d'or sur les Psaumes ou les psaumes traduits, analysés, interprétés et médités à l'aide d'explications et de considérations suivies. 3 vol. in-8 \$5.00
- Perrone (R. P.)—Controverses du peuple. 1 vol. in-12..... \$0.25
- Cours complet de Théologie Dogmatique, édition augmentée du traité de l'Immaculée Conception, ouvrage traduit pour la première fois en français par MM. Bandel, Védrières et Fournet. 6 vol. in-8..... \$8.00
- Le Protestantisme et la règle de foi. 3 vol. in-8..... \$4.00
- Perreyve (l'abbé).—La journée des malades. 1 vol. in-12..... \$0.88
- Perriot (M. F.)—L'Encyclique R-rum Novarum, et ses enseignements. 1 vol. in-8..... \$0.50
- Pesch S. J. (T.)—Prælectiones dogmaticæ quas in Collegio Ditton-Hall habebat. 3 vol. gr. in-8..... \$15.25
- Petavii (Dionysii).—Dogmata theologia Dionysii Petavii, e societate Jesu, editio nova, dissertationibus ac notis F. A. Zachariæ, aliorumque, necnon Adriani Leclerc, selectis notis, aliisque nonnullis nunc primam editiis illustrata et ornata, cui accessit index generalis tum verborum, tum rerum locupletissimus, nunc primum in lucem editus, curante, J. B. Fournials. 8 forts vol. in-4..... \$25.00
- Pététot (R. P.)—Méditations sur tous les évangiles du carême et de la semaine de Pâques. 1 vol. in-12..... \$1.00
- Pétitalot.—La Prière, sa nécessité, son pouvoir, ses différentes formes. 1 vol. in-12..... \$0.75
- Petit catéchisme liturgique dédié aux maisons d'éducation. 1 vol. in-18..... \$0.25
- Petite fille (la) de la Ste-Vierge opuscule à..... \$0.05

Petit mois du Sacré-Cœur , par un ami du Sacré-Cœur. Prix : 5 cts ; la douzaine 40 cts ; le cent.....	\$3.00
Petit office de Ste-Philomène , chaque 3 cts ; la doz. 25 cts ; le cent	\$1.50
Petit office des Sts-Anges , ch. 3 c's ; la doz. 25 cts ; le cent..	\$1.50
Petit recueil de conseils et de prières à l'usage des enfants de la première communion, brochure in-18.....	\$0.05
Philip —Conférences théologiques, dogmatiques et morales. 4 vol. in-8.....	\$4.00
Philippe (Frère) .—Méditations sur la Très Ste-Vierge. 1 vol. in-12.....	\$0.63
—Méditations sur la vie religieuse. 2 vol. in-12.....	\$1.75
—Méditations sur les fins dernières, suivies de 24 médita- tions sur le péché et le sacrement de Pénitence. 1 vol. in-12.....	\$0.75
Philippis (Salvatoris de) —Vade Mecum confessorum, seu practica methodus Sacramenti Pœnitentiæ adminis- trandi post bullam apostolicæ sedis. 1 vol. in-18.....	\$0.40
Pichenot (Mgr) .—Instructions et homélies, prêchées à Sens. 5 vol. in-12.....	\$4.25

On vend séparément :

—La Prière de l'Eglise ou les Collectes, courtes homélies sur les premières oraisons de chaque dimanche et des principales fêtes de Notre-Seigneur, de la Ste-Vierge et des Saints. 1 vol. in-12.....	\$0.88
—Le Pater, ou instructions sur l'oraison dominicale. 1 vol. in-12.....	\$0.88
—Les Psaumes du dimanche, instructions sur les vêpres. 1 vol. in 12	\$0.75
—L'Evangile de l'Eucharistie ou vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, continuée et reproduite au St-Sacrement de l'autel, conférences familiares. 1 vol. in 12.....	\$0.88
—Traité pratique de l'éducation maternelle, précédé d'ins- tructions préliminaires sur l'Archiconfrérie des mères chrétiennes. 1 vol. in-12.....	\$0.88
Picquigny (R. P. de) .—Explication des épîtres de St-Paul, par une analyse qui découvre l'ordre et la liaison du texte ; par une paraphrase qui expose en peu de mots la pensée de l'apôtre ; par un commentaire. 1 vol. in-12.	\$1.25
Pie (S. E. le card.) .—Oeuvres. 10 vol. in-8.....	\$17.50

—Oeuvres sacerdotales inédites collationnées par le R. P. Mercier, S. J. 2 vol. in-8.....	\$3.00
Piérantonelli (Pacifico).—Praxis Fori Ecclesiastici ad præsentem ecclesiæ conditionem accommodata. 1 vol. grd. in-8	\$1.88
Pierling S. J. (R. P.)—Papes et Tsars (1547-1597), d'après des documents nouveaux. 1. vol. in-8.....	\$1.88
Pierre-Marie (P.) —La science du crucifix. 1 vol. in-18.	\$0.20
Pierret (l'abbé Th.)—Conférences adressées aux mères chrétiennes. Les devoirs et les vertus des épouses. 1 vol. in-12.....	\$0.88
Pillet (A.)—Jus canonicum generale distributum in articulos quos collegit et ordinavit. 1 vol. in-18.....	\$0.63
Pinamonti S. J. —La religieuse dans la solitude. 1 vol. in-12.	\$0.40
Pinart (l'abbé) —Les flammes de l'amour de Jésus, ou preuves de l'ardent amour que Jésus Christ nous a témoigné dans l'œuvre de notre rédemption. 15 ^e édition. 1 vol. in-12, de près 500 pages.....	\$0.70
—Nourriture de l'âme chrétienne ou l'oraison mentale rendue facile par la méditation de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ avec des prières. 1 vol. in-12.....	\$0.50

Le TRAITÉ FRANCO-CANADIEN (CONSERVES
 étant ratifié, nous avons changé nos * * * * *
 prix des différents produits fran-)
 çais tels que) ALIMENTAIRES

PATES, FRUITS SECS, VINS, ETC.

Ecrivez pour nos prix avant d'acheter ailleurs.

LAPORTE, MARTIN & Cie.,

ÉPICIERS EN GROS

* * * * * MONTREAL.

En écrivant mentionnez le " PROPAGATEUR "

J. F. BANISTER

MAGASIN DE CHAUSSURES "BLOCK QUEEN"

2243 RUE SAINTE CATHERINE

Coin de la rue Victoria

Fournit les Ecoles et les Couvents, de chaussures de première qualité de toutes les descriptions et à très bas prix.

MARCHANDISE AMERICAINE TOUJOURS EN MAIN

Venez examiner notre assortiment et voir nos prix. Vous êtes les bienvenus.

LORGE & CIE

CHAPELIERS

21 RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Premiers prix aux expositions

GAGNIER & LEFEBVRE

SUCCESEURS DE H. A. MILLER

PEINTRES DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Tapisseries et Décorateurs,

Doreurs, Vitriers, Imitateurs,

Blanchisseurs, etc.

No. 1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

LANOTHE, TRUDEL & TRUDEL,

AVOCATS

35 Rue Saint-Jacques.

Téléphone Bell 1524.

FERDINAND ARCHAMBAULT.

VALISES, SACS DE VOYAGE, &c.

FAITS ET RÉPARÉS.

1617 RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL.



INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

No 2082 rue St.-Catherine, près de la rue Bleury

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de Kneipp.

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.

APPLICTIONS, DOUTCHES, BAINS, Etc.—(CHAMBRES ET PENSION.

Grande salle de gymnase et de rééducation pour chaque département.

Doucheurs et Doucheuses expérimentés.

L'institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS: De 10 h. à 12 h., et de 8 h. à 1 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

DR L'ECUYER

VIE DE MARIE LATASTE

Sœur coadjutrice de la société du Sacré Cœur de Jésus

Par une religieuse de la même Société

In-12..... \$0.40